Grain de Sable n° 535

7 décembre 2005

SERVICES PUBLICS

Dans ce numéro

1. C'EST A NOUS !
Les partis et mouvements de gauche doivent s'engager à nous restituer notre bien en cas d'alternance politique. EDF, c'est à nous !
par Jean Gadrey, 18 novembre 2005, paru dans *Politis* du 1er décembre.

2. SERVICES PUBLICS, INDIVIDUALITE ET EVALUATION. UN POINT DE VUE HETERODOXE
Le sociologue Émile Durkheim (1858-1917) suggérait que les institutions étatiques n'étaient pas uniquement oppressives (dimension réelle, bien perçue par les auteurs libertaires), mais aussi protectrices, que l'autonomie individuelle avait été garantie par une série de droits et de règles inscrits dans ces institutions. C'est un aspect qui est davantage visible aujourd'hui avec les effets des contre-réformes néolibérales (dérégulation, flexibilité, etc.).
Par Philippe Corcuff**,** Paru dans *Itinéraires SUD* (le journal de SUD Éducation Rhône) n°44, novembre-décembre 2005, pp.16-17

1. C'EST A NOUS !

Vu à la télé. Des couples contemplent, émerveillés, des installations de production d'électricité. Ils ont une tendance manifeste à préférer les éoliennes et les barrages, c'est-à-dire les énergies renouvelables (8,1 % de la production d'électricité en France, c'est écrit sur vos factures). On aperçoit furtivement une centrale nucléaire en bord de mer. Ils se félicitent d'avoir bien choisi ce qui va devenir leur bien privé, via l'actionnariat d'EDF. Le message publicitaire est clair : avant, c'était à l'État, donc à personne. Maintenant, « c'est à nous ».

L'idéologie de la privatisation des biens publics s'exprime ici ouvertement, non sans habileté. Et pourtant, qu'est-ce que l'introduction en bourse d'EDF, après d'autres, sinon la vente à quelques-uns du patrimoine de tous ? Y compris et surtout de ceux qui n'ont pratiquement pas d'autres patrimoines que ceux que la collectivité met à leur disposition comme biens publics, qu'ils soient marchands (l'énergie, La Poste) ou non marchands (l'école, les services sociaux, la santé publique pour ce qui en reste...). Près de cinq millions d'actionnaires, cela semble très important. C'est environ 10 % de la population adulte, et, comme pour les privatisations précédentes, ce chiffre va être divisé par quatre ou cinq en quelques années, avec une poignée d'investisseurs institutionnels détenant tout le pouvoir.

Ce que l'on nous présente comme une ré-appropriation est en fait le début d'une expropriation de masse dans un domaine où la propriété collective avait été choisie, avec de bonnes raisons.

Objection, votre honneur ! Avons-nous encore aujourd'hui de "bonnes raisons" de défendre le statut public de cette entreprise ? Oui, plus que jamais, mais ce ne sont pas exactement les mêmes qu'à la Libération.

Le principal argument visant à « vendre à l'opinion » cette privatisation (partielle pour l'instant, mais on sait bien qu'ils n'ont pas l'intention de s'arrêter là) est le suivant : EDF aurait besoin de fonds importants pour se développer, la privatisation en serait le moyen. C'est ridicule. Cette entreprise dégage d'énormes bénéfices (cash-flow de 7 à 9 milliards d'euros par an). Si elle est actuellement endettée (19 milliards d'euros, en nette diminution depuis 2002, beaucoup moins que France Télécom qui en est encore à 50 milliards), c'est d'abord parce qu'elle s'est engagée, en prévision de sa privatisation, dans des projets d'acquisitions à l'étranger dont beaucoup sont des fiascos, au lieu d'investir dans les énergies renouvelables, les réseaux de distribution, et la qualité de service, qui s'est dégradée ces dernières années.

Il est vrai qu'EDF aura besoin à l'avenir d'investir des sommes considérables, mais d'un montant très incertain, pour faire face, entre 2020 et 2050, au démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie et au traitement des déchets, ainsi qu'à d'autres incertitudes fortes sur l'avenir du nucléaire. Mais justement : il est fort probable que le secteur privé se refusera à prendre en charge ces risques qu'EDF a très peu "provisionnés". Il va donc exiger de l'État qu'il assume ces risques, selon une logique classique de privatisation des bénéfices et de socialisation des pertes et des risques majeurs. La Cour des Comptes (dans un rapport de janvier 2005) et l'Autorité des marchés financiers (fin septembre) ont exprimé clairement cette préoccupation.

Curieusement, on n'a pas entendu l'argument classique en faveur de la libéralisation des services publics : cela ferait baisser les prix, au grand bénéfice du "consommateur". On comprend pourquoi. Vu les tarifs actuels d'EDF, nettement inférieurs à ceux de ses principaux concurrents actuels et potentiels, il faudrait les augmenter fortement pour faire fonctionner la "concurrence libre et non faussée" dans ce secteur ! On n'en parle donc pas pour l'instant. Mais cela viendra, et c'est ce qui s'est produit presque partout ailleurs (en préservant toutefois les intérêts des gros clients industriels). GDF vient de montrer la voie, avec une hausse brutale de ses tarifs qui n'a pas d'autre raison que les exigences des actionnaires.

Que l'on soit pour une sortie du nucléaire ou que l'on pense qu'il sera difficile de s'en passer dans un avenir prévisible, on peut s'accorder sur un point. Remettre entre les mains d'intérêts privés de plus en plus transnationaux les grandes questions que

sont la gestion des risques nucléaires, la maîtrise de l'énergie dans un monde où le pétrole sera de plus en plus rare et cher, et la lutte contre le réchauffement climatique, ne peut que réduire les capacités d'intervention des citoyens sur des choix qui engagent lourdement notre avenir.

Même si la gestion de cette entreprise a parfois été opaque, sa privatisation nous exproprie. Si un referendum, précédé d'un débat sérieux, était organisé en France sur ce point, une nette majorité se prononcerait contre l'ouverture du capital. Les partis et mouvements de gauche doivent s'engager à nous restituer notre bien en cas d'alternance politique. EDF, c'est à nous !

par Jean Gadrey, 18 novembre 2005, paru dans Politis *du 1er décembre.*

2. SERVICES PUBLICS, INDIVIDUALITE ET EVALUATION. UN POINT DE VUE HETERODOXE

Le sociologue Émile Durkheim (1858-1917) suggérait que les institutions étatiques n'étaient pas uniquement oppressives (dimension réelle, bien perçue par les auteurs libertaires), mais aussi protectrices, que l'autonomie individuelle avait été garantie par une série de droits et de règles inscrits dans ces institutions. C'est un aspect qui est davantage visible aujourd'hui avec les effets des contre-réformes néolibérales (dérégulation, flexibilité, etc.).

Dans le sillage durkheimien, Robert Castel s'est intéressé à établir un pont entre critique sociale et critique individualiste du capitalisme. Dans *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi*, Castel a orienté notre regard sur «les supports sociaux» (garanties étatiques, règles juridiques, statut salarial, protection sociale, etc.) de l'individualité moderne. Pour exister de manière autonome, l'individu moderne aurait eu besoin, historiquement, de l'étayage par de tels «supports» collectifs et publics. Or, les contre-réformes néolibérales qui participent, depuis le début des années 1980, à l'émergence du néocapitalisme globalisé érodent les supports sociaux de l'autonomie individuelle, en déstabilisant l'État social. Et cette dérégulation rend de plus en plus difficile pour de plus en plus d'individus d'agir comme des individus autonomes. En s'attaquant aux garanties sociales de l'individualisation (qui avaient stabilisé pour nombre d'individus des sociétés occidentales une certaine prévisibilité de leur vie, par-delà les aléas de la maladie, du chômage et de la vieillesse), le néolibéralisme fragilise l'individualisme pour les plus démunis et plus largement pour des pans importants du salariat, en instabilisant de manière générale la condition salariale. Castel esquisse ainsi une articulation entre critique individualiste et critique sociale du néolibéralisme.

Au niveau des projets politiques, cela nous invite à mettre en avant la rénovation de l'État social au cœur des alternatives au néolibéralisme, afin d'inverser le cours d'une insécurité sociale génératrice d'insécurité individuelle. Il faudrait alors distinguer deux grandes catégories de «réformisme» à gauche : 1e) un réformisme qui, tout en étant conscient des injustices du monde capitaliste, se résigne à penser les réformes dans le cadre d'un compromis au sein de cet ordre socio-économique, en attendant des jours meilleurs (tendance observable chez Castel) ; et 2e) un réformisme radical (dessiné notamment par Jaurès), qui situe la dynamique des réformes, à mettre en œuvre dans l'ici et maintenant capitaliste sans attendre un mythique «Grand Soir», vis-à-vis d'un horizon de sortie du capitalisme. Ce deuxième réformisme, au sein duquel je m'insère, s'efforce de casser la rigidité de l'opposition traditionnelle réformes/révolution, en empruntant à l'inspiration révolutionnaire son imagination utopique, comme aiguillon de l'action réformatrice.

Si on aborde la question castelienne des combats autour de l'État social aujourd'hui sous l'angle d'un tel réformisme radical, nous avons certes à lutter pour doter la mobilité *subie* de protections, dans une logique de résistance au néolibéralisme. Mais, dès maintenant, ne serait-ce que comme horizon d'une société radicalement différente, ne peut-on envisager de conférer des protections à des mobilités et des polyvalences professionnelles *choisies* ? Ne sommes-nous pas, potentiellement, des êtres polyphoniques susceptibles de développer des activités et des inactivités variées au cours de notre vie (de nos vies ?), sans être définitivement fixés sur

une seule spécialité ? Cette envie de multiple en nous n'a-t-elle pas besoin de pauses pour souffler, rêver, réorienter son chemin, emmagasiner de nouvelles sources d'inspiration, réfléchir, etc., en généralisant les «années sabbatiques» déjà accessibles aux universitaires notamment ? La flexibilité néolibérale et l'individualisme marchand constituent de pauvres réponses à de tels désirs. Ces réponses enferment notre être et ses possibilités dans la rentable et le solvable. On peut, à l'inverse, développer un usage non-capitaliste de la mobilité, en l'appuyant sur un État social et des services publics puissants. On retrouverait alors l'inspiration individualiste de Marx supposant des cadres collectifs comme moyens de l'individualisme : «Dans la société communiste (...) personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle la production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser la matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique»[1].

Des services publics assurant une redistribution sociale tout en étayant l'individualité ne peuvent demeurer tels qu'ils sont. La nécessaire défense des services publics contre la dérégulation néolibérale comme le juste combat pour leur développement, et donc pour l'accroissement de leurs moyens, ne peuvent suffire. L'horizon radical est celui d'une transformation des services publics. Inventer une alternative au néolibéralisme n'a rien d'un conservatisme du type «laissons les choses en l'état». Prenons l'exemple de l'évaluation des fonctionnaires et des agents des services publics. Des contre-réformes en cours (dites de «notation au mérite»), guidées par un *libéralisme d'imitation*, s'efforcent de caler l'évaluation des activités publiques sur le management des entreprises privées. Il apparaît légitime de refuser cette standardisation du public sur les critères du privé. Mais cela ne veut pas dire refuser toute évaluation. Cela pousse plutôt la gauche radicale à dessiner une autre évaluation, sur d'autres critères propres à la production de biens publics. Des critères non pas définis par les managers du privé, ni par un arbitraire hiérarchique au sein des bureaucraties publiques, mais par les agents des services publics eux-mêmes, en discussion avec les usagers. Si l'on veut que la logique des biens publics prédomine un jour dans nos sociétés, il faudra bien que ces biens soient produits et même *mieux* que dans une logique capitaliste (selon d'autres critères, non marchands et non soumis à un arbitraire hiérarchique-bureaucratique). La production de ces biens publics devra donc être évaluée.

Cette évaluation serait celle d'individus souvent insérés dans des relations de coopération, et aurait donc une composante collective. On évaluerait ainsi d'abord des collectifs dans la production des biens publics. Toutefois, dans le même temps, chaque agent ne s'engage pas avec la même intensité et les mêmes qualités dans la production de ces biens publics. Cela veut dire que, dans le cadre d'un statut commun protecteur et dans la limite d'un écart raisonnable, l'évaluation serait aussi conduite à introduire des différenciations personnelles (dans les possibilités de promotion, d'accès à des formations, à des «congés sabbatiques», à des réductions du temps de travail ou à des gratifications financières). De telles réformes, à l'inverse des contre-réformes libérales, nous engageraient dans une civilisation des services publics *et* de l'individualité, sociale-démocrate *et* libertaire, à la recherche d'un monde non-capitaliste.

*Par Philippe Corcuff****,*** *Paru dans* Itinéraires SUD *(le journal de SUD Éducation Rhône) n°44, novembre-décembre 2005, pp.16-17*

---

[1] Extraits tirés de Philippe Corcuff, *Politiques de l'individualisme – Entre sociologie et philosophie*, écrit en collaboration avec Jacques Ion et François de Singly, Éditions Textuel, collection «La Discorde», septembre 2005, pp.146-151.